



# L'IA, un jeu collectif

Retour sur la conférence  
« L'IA à Paris. Un an après le sommet,  
construire l'avenir »,  
9 février 2026.

IA

17/02/2026



# L'IA, un jeu collectif

**Retour sur la conférence  
« L'IA à Paris. Un an après le sommet,  
construire l'avenir »  
9 février 2026**

1 an après l'AI Action Summit, l'Université PSL et l'Institut Polytechnique de Paris organisaient la conférence « L'IA à Paris. Un an après le sommet, construire l'avenir », avec les clusters PR[AI]RIE-PSAI, Hi! PARIS Center - AI for Science, Business & Society et l'Institut IA et Société. L'objectif : mettre en lumière l'excellence des pôles franciliens et montrer comment la recherche française définit les standards d'une IA innovante et responsable.

L'événement a abordé 2 thématiques principales : **la structuration et le rayonnement de la recherche francilienne en IA** (ouverture par les directeurs des institutions académiques et présentation des travaux de chercheurs) et **la gouvernance de l'IA** (table ronde).

## Le programme des interventions

Ouverture :

- El Mouhoub Mouhoud, Président de l'Université PSL
- Frédéric Worms, Directeur de l'Ecole normale supérieure - PSL
- Bruno Bouchard, Président de l'Université Paris Dauphine - PSL
- Thierry Coulhon, Président de l'Institut Polytechnique de Paris
- Éloïc Peyrache, Directeur général et dean d'HEC Paris

Discours de Anne Le Hénanff, ministre déléguée chargée de l'IA et du numérique.

Présentation des travaux scientifiques :

- Keynote Giulio Biroli (ENS - PSL)
- Exposé : Chloé-Agathe Azencott (Mines Paris - PSL)
- Exposé : Tony Lelièvre (ENPC - IP Paris)
- Exposé : Vicky Kalogeiton (LIX - IP Paris)
- Exposé : Florence Tupin (Télécom Paris - IP Paris)
- Exposé : François-Xavier Coudert (Chimie Paris - PSL)

Table ronde gouvernance de l'IA organisée par l'Institut IA et société en partenariat avec la revue Le Grand Continent

- Anne Bouverot, présidente du Conseil d'administration de l'Ecole normale supérieure - PSL et co-présidente du CIANum (conseil de l'IA et du Numérique)
- Clara Chappaz, ambassadrice pour le numérique et l'intelligence artificielle
- Eric Brousseau (Université Paris Dauphine - PSL)
- Antonin Bergeaud (HEC Paris)

Mot de clôture par Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace.

**Cette conférence fait largement échos à nos travaux sur le positionnement de Paris-Île de France dans la géographie de l'IA.** Les interventions ont démontré que Paris défend un modèle original de coopération axé sur la recherche et joue un rôle pivot pour déployer ce modèle.

« Il y a un an, le Sommet pour l'action sur l'intelligence artificielle réunissait l'ensemble des acteurs publics, privés et académiques autour d'une ambition claire : faire de la France un leader mondial de l'intelligence artificielle, non pas par sa seule puissance technologique, mais par l'exemplarité de son modèle. [...] Le modèle que nous défendons est clair : une IA au service de l'humain, respectueuse de nos valeurs démocratiques, inclusive, transparente et durable. » (Anne Le Hénaff, ministre déléguée chargée de l'IA et du numérique).

Paris incarne un modèle original de coopération. La recherche joue un rôle clé dans la défense de ce modèle.

D'une part, la recherche est **un levier de crédibilité et de puissance**. « Sans une recherche forte, sans des établissements d'enseignement supérieur de premier plan, la France ne pourrait pas prétendre au leadership technologique qu'elle incarne aujourd'hui, » affirme Anne Le Hénaff. « Notre puissance vient de la science. C'est bien cette confiance et cette crédibilité accordées à la science qui font notre force. Sur un sujet aussi multiforme, complexe et transversal que l'intelligence artificielle, c'est ce socle scientifique qui nous permet aujourd'hui d'avoir voix au chapitre, d'être entendus et écoutés au niveau international, » confirme Clara Chappaz, ambassadrice pour le numérique et l'IA.

D'autre part, **la recherche francilienne incarne le modèle que la France souhaite porter à l'international (innovant, durable, inclusif)** en mettant en œuvre des coopérations structurantes. La recherche s'organise en réseaux interdisciplinaires capables de rassembler laboratoires publics, grandes écoles, entreprises et institutions internationales.

« Le rôle de PSL consiste à créer les conditions de la complémentarité, de la coopération et à permettre à nos établissements d'aller plus loin ensemble. Cette journée est une illustration de cette stratégie. Elle montre que le lien ne se construit pas en silo, mais par la coopération entre universités, chefs de file et organismes de recherche (CNRS, Inserm, PSL), mais aussi entre disciplines et entre science et société » (El Mouhoub Mouhoud, Président de l'Université PSL).

Dans un paysage mondial dominé par de grandes plateformes privées et par la rivalité entre puissances technologiques, Paris démontre qu'une autre trajectoire est possible pour une IA plus collective.

## À Paris, la recherche joue collectif

La France est le troisième pays au monde en nombre de chercheurs spécialisés en IA, avec plus de 4 000 chercheurs à l'université PSL, selon El Mouhoub Mouhoud. Paris, en particulier, concentre la recherche en IA. « *Paris est un formidable levier d'attractivité scientifique dans un environnement très compétitif*, » affirme Thierry Coulhon, président de l'Institut Polytechnique de Paris.

Le cluster IA de PSL, établi dans le cadre de l'appel à projets national IA du plan France 2030, est doté de 75 millions auxquels s'ajoutent 30 millions venant de partenaires privés et réunit 130 chercheurs de premier plan. Ce cluster répond à un enjeu clé : Thierry Coulhon rapporte que la recherche française a longtemps été perçue comme **trop fragmentée**.

« *Il est important que Paris soit non seulement un lieu politique régulier, fondamental, au cœur de l'Europe et au plan international (comme ce sera aussi le cas en Inde la semaine prochaine), mais aussi un lieu très concret de convergence des efforts de toutes les disciplines* » (Frédéric Worms, directeur de l'École normale supérieure – PSL).

Paris se présente comme le point de convergence de la recherche : convergence entre les **structures et programmes académiques**, entre les **disciplines**, mais aussi, plus largement, entre l'**ensemble des acteurs de l'IA** (des talents aux entreprises, en passant par les institutions politiques).

Cette coopération entre les institutions académiques franciliennes se développe depuis 2018 avec le projet « *AI for the Sciences* », conçu pour diffuser l'IA dans toutes les disciplines. Cette dynamique a été amplifiée par des initiatives nationales comme PRAIRIE (l'Institut 3IA parisien), qui a servi d'accélérateur en structurant la recherche interdisciplinaire. À partir de cette base, PSL et ses établissements membres (en lien avec des partenaires comme le CNRS, l'Inria, l'Institut Pasteur, l'Université Paris-Saclay ou l'Université Paris Cité) ont multiplié les programmes internes (masters conjoints, recrutements, initiatives interdisciplinaires), jusqu'à structurer un cluster plus large, visant à faire de l'IA un moteur transversal pour l'ensemble des sciences. La coopération académique permet aussi de projeter à l'international l'image d'un système coordonné et cohérent.

Paris porte une vision à 360 degrés en facilitant **l'interdisciplinarité** : « *Il y a le cœur de l'IA, mais aussi ce que l'on en fait en physique, en chimie, comment cela*

*interroge le monde du travail, les problématiques de gouvernance, etc. C'est notre force d'être capables d'aborder l'ensemble de ces thématiques avec des travaux pluridisciplinaires par nature* » (Bruno Bouchard, Président de l'Université Paris Dauphine - PSL)

*« L'IA à PSL, ce n'est pas seulement le cœur technologique : ce sont aussi des applications dans les sciences expérimentales, les sciences sociales, les humanités, la santé et la création artistique »* (El Mouhoub Mouhoud)

*« Le centre interdisciplinaire Hi!Paris, d'abord soutenu par de grandes entreprises françaises, puis par l'appel à projets France 2030, est un croisement inédit entre excellence scientifique, ingénierie, économie, organisation et management. »* (Thierry Coulhon).

**Mais ce jeu collectif ne s'arrête pas aux frontières du monde académique.** À Paris, tout l'écosystème de l'IA gravite autour de la recherche. Les institutions académiques assurent la continuité dans les politiques de recherche et d'innovation et ont développé des liens forts avec les acteurs économiques. « *Trois de nos écoles sont placées sous la tutelle du ministère de l'Économie et des Finances et toutes ont une proximité organique avec le monde économique* » rapporte Thierry Coulhon.

*« Les institutions académiques deviennent de plus en plus des plateformes capables de rassembler des profils extrêmement différents, d'accélérer l'innovation, de faire grandir des entreprises. C'est une évolution profonde de la raison d'être de nos structures »* (Éloïc Peyrache, Directeur général et dean d'HEC Paris)

Les écoles et universités deviennent des lieux de recherche, des acteurs de formation tout au long de la vie, des plateformes d'innovation, mais aussi des acteurs économiques et des outils de transformation sociale.

*« En France et en Europe, un enjeu majeur est la capacité à faire grandir les entreprises innovantes, à passer à l'échelle (le scale). Il faut que nos champions français deviennent des champions européens, puis des champions mondiaux. C'est aussi l'objectif de nos alliances »* (Éloïc Peyrache).

## À l'international : une gouvernance de coalition volontaire

« *On ne peut pas être indifférent face à l'IA, car elle touche à la racine de tous les champs de notre société. Nous devons donc être en mesure de choisir une IA qui nous ressemble.* » Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace

« *Face à une technologie aussi puissante, aussi structurante, on ne peut pas laisser son développement aux seuls intérêts de quelques grands acteurs privés, même s'ils disposent aujourd'hui de capacités de recherche phénoménales. Il est indispensable de mettre tout le monde autour de la table. [...] on ne peut pas construire une technologie de cette ampleur en silos, en laissant quelques acteurs décider seuls de la direction à prendre. Il faut une approche collective* » Clara Chappaz.

Pour répondre à cet enjeu, la France entend porter une « 3e voie » de l'IA. Cette 3e voie consiste à s'allier avec des pays alignés pour mutualiser les financements, l'expertise, la recherche, les talents et les entreprises, et pour sortir de la dépendance à un petit nombre d'acteurs privés qui tendent à orienter seuls le développement technologique.

Comment porter cette 3e voie ? L'approche proposée rompt avec celle du consensus multilatéral. Les intervenants s'accordent à dire que l'ère du consensus est révolue. Aujourd'hui, la coopération internationale adopte une logique plus pragmatique, celle des coalitions volontaires. À l'image du G20 ou du G7, la gouvernance de l'IA se construit actuellement sur des accords volontaires au sein de petits groupes de pays.

Au Royaume-Uni, puis en Corée, à Paris, et maintenant en Inde, la gouvernance de l'IA se construit progressivement, sommets après sommets. À Paris et en Inde, les Sommets IA ont réuni une centaine de pays. « *On n'est pas dans un cadre universel comme celui des Nations unies avec plus de 190 pays, ni dans un cadre régional comme l'Union européenne. À cette échelle, on ne peut pas parler de régulation mondiale, mais on peut aboutir à des accords intéressants,* » affirme Anne Bouverot, présidente du Conseil d'administration de l'École normale supérieure - PSL et co-présidente du CIANum (conseil de l'IA et du Numérique). Par exemple, la Coalition pour une IA durable proposée à l'occasion du Sommet de Paris comptait 90 signataires au départ ; aujourd'hui, elle en rassemble plus de 220.

Cette logique, plus pragmatique, appelle à mobiliser chaque acteur volontaire, qu'il soit européen ou non. Anne Bouverot rapporte que, s'il existe une coalition très visible entre une partie du pouvoir politique états-unien et quelques grandes entreprises de la tech, « *il y a aussi tout un ensemble d'acteurs (des fondations, des ONG, des chercheurs, des ingénieurs, des universitaires, etc.) qui sont extrêmement critiques vis-à-vis de cette trajectoire. Ce sont des acteurs qui partagent beaucoup des préoccupations européennes sur la protection de la vie privée, sur les usages abusifs de l'IA, sur la concentration du pouvoir économique et technologique. Et ce sont des partenaires naturels pour nous. [...] Ils regardent l'Europe comme un espace où il est encore possible d'expérimenter des formes de gouvernance plus équilibrées, plus protectrices des droits fondamentaux, sans renoncer à l'innovation. Et c'est là-dessus qu'il faut construire.* ».

Parmi les pays non-européens alignés avec cette 3e voix, Anne Bouverot cite le Canada et l'Inde. « *L'Inde, qui se voyait il y a encore peu comme un grand allié des États-Unis face à la Chine, affirme aujourd'hui qu'elle travaille très bien avec la France depuis soixante ans.* »

## Une 3e voie « économiquement efficace et socialement désirable » (Antonin Bergeaud).

Pour porter la 3e voie, la France doit encore promouvoir l'attractivité de son modèle. L'enjeu est de montrer que cette 3e voie n'est pas incompatible avec la performance économique. « *Réguler, c'est bien, mais pour réguler, il faut en avoir les moyens. Des moyens de gouvernance, bien sûr, mais aussi de la crédibilité* » ; pour Eric Brousseau (Université Paris Dauphine - PSL), il faut sortir de la caricature d'« *une Europe qui régule pendant que les États-Unis et la Chine innovent* ».

D'une part, l'IA européenne doit atteindre une masse critique via le développement du marché européen pour **renforcer sa crédibilité**. Cette crédibilité repose sur la **capacité d'innovation** de l'Europe et sur la capacité du modèle à générer des **retombées économiques**.

« *L'IA pourrait générer, à terme, jusqu'à 1 point de croissance supplémentaire par an. C'est considérable : cela reviendrait presque à doubler le rythme de croissance de l'économie européenne. Mais pour cela, il reste beaucoup à faire en matière de diffusion de la technologie, de politique économique et d'investissement* » (Antonin Bergeaud, Professeur à HEC Paris).

Antonin Bergeaud dénonce un sous-investissement privé chronique dans l'innovation. Alors que les Européens sont riches en épargne, cette épargne est peu orientée vers l'innovation et les technologies de rupture. Résultat : le capital-risque est insuffisant pour le développement des entreprises innovantes.

« *Lorsque les entreprises de la tech atteignent une phase de croissance qui nécessite des investissements colossaux, elles se tournent vers les États-Unis. On estime qu'environ 10 % des start-up européennes partent outre-Atlantique, mais qu'elles représentent 15 à 16 % de la valeur créée. Tant que ce problème n'est pas traité, toutes nos ambitions en matière de souveraineté numérique et de modèle européen resteront fragiles* » (Antonin Bergeaud).

Eric Brousseau rejoint l'analyse d'Antonin Bergeaud : « *Si l'Europe veut réguler efficacement, elle doit aussi développer ses capacités d'innovation. Cela passe évidemment par la recherche et le développement, mais aussi par le financement des innovations de rupture. Cela suppose une meilleure intégration du marché européen des capitaux, le développement de mécanismes de financement plus agiles, mais aussi un recours plus stratégique à la commande publique* » Eric Brousseau.

Eric Brousseau et Antonin Bergeaud ont insisté sur le rôle clé de la commande publique pour ouvrir un marché européen encore trop fragmenté. « *Il faut ouvrir le marché européen, peut-être en commençant à deux pays, puis trois, puis quatre. Pour cela, il faut accepter l'idée de renoncer au réflexe national.* » (Antonin Bergeaud).

D'autre part, l'Europe doit changer son approche de la réglementation en faveur d'une « **régulation dynamique** ». Pour Eric Brousseau, « *il est plus juste de parler de régulation que de réglementation. La régulation est un concept plus large, qui ne se limite pas à la production de règles. Elle inclut aussi les modalités de mise en œuvre de ces règles et leur capacité d'adaptation dans le temps* ». Les règles ne suffisent pas en elles-mêmes : il faut aussi penser leur mise en œuvre et leur adaptation.

Eric Brousseau dénonce des réglementations européennes trop statiques, qui se contentent de créer des normes avant même d'observer les applications réelles de l'IA. Il faudrait, au contraire, observer les évolutions de l'application de l'IA, puis ajuster les réponses réglementaires. « *Les régulations européennes du numérique ont été conçues sur la base de modèles économiques relativement stabilisés, alors que, dans le cas de l'IA, ces modèles ne sont pas encore totalement formés.*

*Nous ne savons pas encore quelles plateformes seront durables, ni quels acteurs (américains, chinois, européens) occuperont des positions dominantes à long terme. » (Eric Brousseau).*

Il plaide pour la création d'un observatoire européen de l'IA pour suivre les évolutions de l'application de l'IA puis ajuster les réponses réglementaires de l'Europe.

## Conclusion

*« L'intelligence artificielle est une frontière nouvelle, mouvante, qu'il nous appartient de redéfinir. La France a une voie à tracer, une voix à porter : celle d'une IA fondée sur l'exigence, l'intelligibilité, l'éthique, la sécurité des données et l'efficacité. »* Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace

De la structuration des clusters académiques parisiens à la recherche d'alliances internationales autour d'une « 3e voie », **la stratégie française en matière d'IA repose sur une conviction : l'innovation repose sur le collectif.** Elle exige des coalitions, des marchés intégrés, des financements à la hauteur et une régulation capable d'évoluer avec la technologie. Si Paris parvient à s'appuyer sur son excellence scientifique pour faire émerger des entreprises de rang mondial, si elle parvient à convaincre ses partenaires de bâtir une gouvernance partagée, alors le modèle porté par la France, au croisement de la performance économique et de l'intérêt général, pourrait devenir une référence. Dans la compétition mondiale de l'IA, l'enjeu n'est plus seulement d'innover plus vite, mais d'innover ensemble.



Paris-Île de France Capitale Économique (PCE) est **le lab' de l'attractivité du Grand Paris**, fondé par la CCI Paris Île-de-France, une trentaine de Grand Paris Makers® (entreprises à dimension internationale, fédérations et établissements publics engagés en faveur d'un Grand Paris ambitieux et innovant) et soutenu par la Métropole du Grand Paris.

Son ambition est de **faire du Grand Paris le pionnier et le leader des transitions** en anticipant les futurs facteurs d'attractivité des métropoles et en contribuant à les développer sur le territoire dès aujourd'hui en portant les propositions des acteurs économiques et des territoires au plus haut niveau.

Paris-Île de France Capitale Économique assure 3 missions centrales :

- veille prospective, benchmarking international sur les facteurs d'attractivité des villes globales ;
- organisation de groupes de travail portés par des acteurs économiques pour dégager des pistes d'action et mettre en œuvre des chantiers d'expérimentation dans le Grand Paris ;
- mise en valeur des savoir-faire de nos Grand Paris Makers® en organisant des conférences et des séminaires, en accueillant des délégations internationales et en organisant des *learning expeditions*.



Paris-Île de France Capitale Économique

#### Éditeur

Paris-Île de France Capitale Économique  
2 place de la Bourse - 75002 Paris  
[contact@pce-idf.org](mailto:contact@pce-idf.org)

#### Directrice de la publication

Chloë Voisin-Bormuth

#### Rédactrice

Anaïs Jardin

#### Communication

Louise Limare

Louise Tirvaudey